



DATE

11 avril 2026

HORAIRES

De 9h00 à 13h00

PRE-REQUIS

Licence en APA-S
Avoir suivi la SESSION 1

FORMATEUR

Yann GARY :

EAPA, enseignant vacataire, UFR-STAPS, Université de Montpellier.
Resp de la commission « APA et Affections Neurologiques » de la SFP-APA.

FORMAT

Distanciel

DUREE

4 heures

CONTACT

HUMBERT JOFFREY

formationcontinue@sfp-apa.fr

Contexte



- Plusieurs programmes de formation continue interrogent actuellement la prise en charge réadaptative pour des personnes ayant subi un Accident Vasculaire Cérébral (AVC). Très peu en revanche traitent en priorité des déterminants du cœur de métier de l'Enseignant en Activité Physique Adaptée (EAPA). Même si d'une part, cette formation vise à approfondir sur le plan théorique les connaissances en lien avec cette pathologie, elle permet surtout de se projeter sur l'élaboration d'une méthodologie d'intervention en APA (évaluation, objectifs, programme, pluridisciplinarité, didactique et pédagogie des APSA) au regard d'une APSA support définie et selon le niveau de capacités du public.

Objectifs pédagogiques

- L'objectif est d'accompagner les stagiaires dans l'élaboration et le développement de la méthodologie d'intervention en APA pour une prise en charge post-AVC, par la spécialisation dans la définition, l'élaboration, le développement et l'évaluation de programmes APA et dans la prise en charge pluridisciplinaire en soins médicaux et de réadaptation d'un public après AVC.

Compétences spécifiques visées

- Connaissances théoriques relatives aux déterminants biopsychosociaux du patient post-AVC,
- Connaissances de base des méthodologies d'évaluation des capacités sensorimotrices et leur application aux objectifs spécifiques de prise en charge du public post-AVC,
- Maîtrise du traitement pédagogique et didactique des APSA,
- Développement de l'élaboration, et formalisation de la démarche d'intervention en APA,
- Identification des compétences et de la complémentarité des pratiques professionnelles pluridisciplinaires en SMR,
- Traitement du cadre juridique et réglementaire des programmes APA.



SESSION 2 TENNIS DE TABLE

Programme de la formation

Séquence 1 (1h) :

- Apport culturel et technique de l'APSA,
- Sécurité et cadre légal,
- Intérêt de l'utilisation de l'APSA au regard de plusieurs profils post-AVC,
- Objectifs en APA issus des dimensions biopsychosociale,
- L'évaluation : Les tests de terrains / Les tests réalisés par l'équipe pluridisciplinaire / l'évaluation en situation.

Séquence 2 (1h) :

- Exemple d'une programmation pour un profil déterminé,
- Exemple d'une construction de séance,
- Exemple de 3 situations à 3 moments différents de la programmation.

Séquence 3 (1h) :

- Illustration de situations pratiques, partage d'outils pédagogiques et didactiques pour d'autres profils,
- Adaptations matérielles possibles.

Séquence 4 (1h) :

- Synthèse,
- Questions – réponses,
- Bilan du module.

Moyens pédagogiques

- Accès à un ordinateur avec un accès à Teams, pour chaque session de formation.
- La formation s'appuie sur une alternance entre apports théoriques, démonstration de situations en support en vidéo, des échanges instantanés.
- Accompagnement des stagiaires autour de la formation avec réponse aux questions éventuelles après les sessions.
- Les supports de présentation sont délivrés aux stagiaires.

Modalités d'évaluation et de suivi

- Feuille d'émargement pour chaque journée ou demi-journée de formation
- Evaluation des acquis des participants en fin de session
- Evaluation « à chaud » à la fin de la session
- Evaluation à froid pour attester de la montée en compétence
- Attestation de fin de formation

Inscription

- Plateforme Helloasso pour une inscription individuelle [ici](#) ou
- Convention pour une inscription par votre employeur, contactez-nous à l'adresse mail suivante : formationcontinue@sfp-apa.fr

